

# UNITE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

## IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PARTENARIAT PUBLIC – PRIVE (PPP) : CAS DU MALI

Avril 2020

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

L'objectif de cette étape est de définir une liste de projets à potentiel PPP dont le choix est étayé par des études suffisamment approfondies:

- 1) Faire les études de définition des besoins et ensuite une étude préliminaire (technique, sociale et environnementale) démontrant l'utilité socio-économique de l'investissement et vérifier l'ajustement du projet avec sa propre politique, stratégie et obligations statutaires. (**inscription du projet sur la liste d'un programme d'investissement**)
- 2) mener une analyse multicritère qui a l'avantage de pouvoir être transversale à l'ensemble des secteurs économiques. Ces critères portent sur:
  - Projet prioritaire nationale
  - Taille du Projet
  - Coûts et Revenus du Cycle de vie du projet
  - Intégration dans un Contrat global
  - Expertise du secteur privé au niveau national et international basée sur l'historique du marché PPP
  - La production des revenus

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

- L'ampleur des gains d'innovation technique et financière par le secteur privé (PPP à paiement public)
- Le type de site pour l'infrastructure

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

CRITERE N° 1 Cadre national	Projet prioritaire national			Pondération
Qu'est ce qui est mesuré :	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La contribution du secteur économique du projet au PIB et l'appartenance du projet à un secteur stratégique national</li> <li>&gt; Le niveau de préparation et la capacité du porteur public de projet à mener la procédure</li> </ul>			10%
Question :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critère 1: taux de contribution du secteur au PIB</li> <li>• Critère 2: projet inscrit au plan stratégique et au PTI</li> <li>• Critère 3: budgétisation des études et coûts de conseil (sur fonds propres et fonds d'études) prévue</li> </ul>			
5	4	3	2	1
Critère 1: forte Critère 2: oui Critère 3: oui	Critère 1: forte Critère 2: oui Critère 3: partielle	Critère 1: forte Critère 2: oui Critère 3: non	Critère 1: moyenne Critère 2: non Critère 3: non	Critère 1: faible Critère 2: non Critère 3: non

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

CRITERE N° 2		Taille du projet			Pondération
Qu'est ce qui est mesuré :		Taille du projet en FCFA suffisamment grande pour compenser les coûts d'appui, de conseil et de transaction plus élevés de la procédure PPP			10%
Question :		Quelle est l'évaluation du coût initial de construction du projet, pour la partie financée par le partenaire privé ?			
5	4	3	2	1	
> 150 Md	150-65 Md	15-65 Md	5-15 Md mais couts de maintenance /exploitation 2 à 3 fois plus élevés (en VAN sur durée d'amortissement)	Moins de 5 Md	

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

CRITERE N° 3	LES COÛTS et REVENUS DU CYCLE DE VIE DU PROJET (analyse socio-économique)				Pondération
<p>Qu'est ce qui est mesuré :</p> <p>Question :</p>	<p>Si le secteur public a l'information suffisante pour développer un profil de coûts pour le cycle de vie associé au bien.</p> <p>Est-ce que les coûts et revenus liés à la construction et l'exploitation incluant l'entretien à long terme peuvent être quantifiés de façon fiable et avec des hypothèses raisonnables et/ou des données historiques disponibles ?</p>				20%
5	4	3	2	1	
<p>Les coûts et revenus du cycle de vie du projet sont bien compris et des évaluations précises peuvent être développées par le porteur public de projet</p>	<p>Les coûts et revenus du cycle de vie du projet sont bien compris mais les évaluations restent incomplètes</p>	<p>Les coûts et revenus du cycle de vie du projet sont bien compris et peuvent être quelque peu évalués avec exactitude par le porteur public de projet</p>	<p>Il y a une compréhension limitée des coûts et revenus du cycle de vie du projet et ils ne peuvent pas être évalués avec exactitude par le porteur public de projet</p>	<p>Les coûts et revenus du cycle de vie du projet ne sont pas bien compris et ne peuvent pas être évalués par le porteur public de projet</p>	

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

CRITERE N° 4	Intégration dans un contrat global				Pondération
Qu'est ce qui est mesuré :	Dans quelle mesure les différentes phases du projet sont intégrées en un seul contrat (c.-à-d., la conception, la construction, le financement, l'entretien, l'exploitation technique et l'exploitation commerciale).				20 %
Question :	Quelles phases du projet est-t-il prévu d'intégrer dans le contrat de PPP (c.-à-d., la conception, la construction, le financement, l'entretien, l'exploitation technique, l'exploitation commerciale).				
<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	
Toutes les phases du projet en PPP : conception, construction, financement, l'entretien et l'exploitation technique et commerciale pourraient être intégrées à l'intérieur d'un contrat.	La conception, la construction, le financement, l'entretien et l'exploitation technique pourraient être intégrés à l'intérieur d'un contrat.	La conception, la construction, le financement et l'entretien pourraient être intégrés à l'intérieur d'un contrat.	Au moins la conception, la construction et le financement seront intégrés à l'intérieur d'un contrat.	Seulement deux phases du projet peuvent être intégrées à l'intérieur d'un contrat.	

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

CRITERE N° 5	Expertise du secteur privé au niveau national et international basée sur l'historique du marché PPP			Pondération
<p>Qu'est ce qui est mesuré :</p> <p>Question :</p>	<p>Si le marché des PPP détient une expérience avec des projets de nature similaire dans toutes les phases</p> <p>Est-ce que des projets de caractéristiques similaires et ayant la même taille et la même complexité ont été livrés par le biais d'un modèle en PPP ?</p>			10%
5	4	3	2	1
Des projets de taille et de complexité similaires ont été livrés en PPP dans d'autres pays, et en particulier sur le continent africain.	Des projets plus petits, mais de complexité similaire ou, des projets de taille similaire, mais moins complexes ont été livrés en PPP dans d'autres pays, et en particulier sur le continent africain.	Des projets de taille et de complexité similaires ont été livrés en PPP dans d'autres pays mais pas sur le continent africain	Des projets plus petits, mais de complexité similaire ou, des projets de taille similaire, mais moins complexes ont été livrés en PPP dans d'autres pays mais pas sur le continent africain	Aucun projet de ce type n'a été mené en PPP



# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

CRITERE N° 6	La production de revenus				Pondération
Qu'est ce qui est mesuré :	Capacité du projet à produire des revenus provenant des usagers et éventuellement des recettes annexes afin de diminuer l'impact sur les finances publiques				10 %
Question :	Est-ce que le projet a une possibilité inhérente de produire des revenus et est-ce que le risque sur les revenus est transférable au secteur privé ?				
<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	
Le projet produira des revenus et le secteur privé pourrait être En mesure d'assumer le risque associé aux revenus	Le projet pourrait produire des revenus et le secteur privé pourrait être d'accord pour partager le risque de revenus.	Le projet pourrait produire des revenus et la volonté du secteur privé à accepter le risque de revenus n'est pas connue.	Le projet pourrait produire des revenus minimales et il est improbable que le secteur privé accepte tout risque de revenus.	Il est improbable que le projet produise un revenu.	

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

CRITERE N° 7 (optionnel)	L'ampleur des gains d'innovation technique et financière par le secteur privé (PPP à paiement public)				Pondération
<p>Qu'est ce qui est mesuré :</p> <p>Question :</p>	<p>Si les besoins ou les attentes du secteur public sont compatibles avec la réalisation de gains provenant de l'innovation du secteur privé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure le cahier des charges « performantiel » ou programme fonctionnel précisera-t-il les livrables ?</li> <li>• Part de l'innovation financière</li> </ul>				10%
5	4	3	2	1	
<p>L'Autorité Publique est prête à utiliser les spécifications axées sur les résultats et le rendement pour toutes les phases du cycle de vie du projet.</p>	<p>Il y a très peu de domaines où l'Autorité Publique pense qu'elle doit inclure des spécifications axées sur les intrants.</p>	<p>Les exigences seront exprimées sous la forme d'une combinaison axées sur les intrants et des spécifications axées sur les résultats et le rendement.</p>	<p>la conception et la construction du bien visé se basent sur des spécifications axées sur les intrants.</p>	<p>l'Autorité Publique croit qu'elle doit définir des spécifications axées sur les intrants particulières pour la majorité du bien visé.</p>	

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

CRITERE N° 8 (optionnel)	Le type de site pour l'infrastructure				Pondération
<p>Qu'est ce qui est mesuré :</p> <p>Question :</p>	<p>Dans quelle mesure la nature du projet se prête au transfert de risques en vigueur en raison de la nature du site de l'infrastructure (installation nouvelle ou existante).</p> <p>Quelle proportion de ce projet comprend une nouvelle construction sur un site non exploité auparavant ?</p>				10%
5	4	3	2	1	
Le bien est une nouvelle construction sur un site non exploité.	Le bien est une nouvelle construction sur un site déjà exploité.	Le projet comprend au moins 50% de nouvelle construction et également des rénovations significatives au bien existant.	Le projet comprend un agrandissement et/ou une remise à neuf d'un bien existant.	Le projet comprend une remise à neuf, une modernisation, des rénovations mineures ou comprend une intégration de nouvelles installations avec des installations existantes.	

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

## Pondération des critères

Projet X	Note /5	Pondération	Résultat 68/100
Projet prioritaire national /communautaire	4	10	40
Taille du projet	5	10	50
Les Coûts et Revenus du cycle de vie du projet (analyse socio-économique)	3	20	60
Intégration dans un contrat global	3	20	60
Expertise du secteur privé au niveau national et international basée sur l'historique du marché PPP	2	10	20
La production de revenus	4	10	40
L'ampleur des gains d'innovation technique et financière par le secteur privé (PPP à paiement public) (optionnel)	2	10	20
Le type de site pour l'infrastructure (optionnel)	5	10	50

# IDENTIFICATION DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE DEVELOPPES EN PPP

## Echelle de décision

- Sert à mesurer la viabilité en PPP d'un projet en fonction de l'appréciation des critères de sélection

Echelle de décision de la viabilité d'un PPP		
1	50	L'option PPP ne devrait pas subir une analyse approfondie
51	75	Le projet présente un ensemble d'indicateurs favorables et défavorables pour être réalisé en PPP
76	100	L'option PPP doit être considérée dans les modes de réalisation

# MERCI DE VOTRE ATTENTION



## CONTACT

**Unité de Partenariat Public-Privé (UPPP)**

*Cité Administrative, Primature, ACI 2000, Bamako, Mali*

*Site Web: [www.pppmali.org](http://www.pppmali.org)*